



Le Paysage de Grand-Pré inc. – Réunion du conseil d'administration

Le 8 septembre 2022, 9 h

Procès-verbal approuvé

Old Orchard Inn, Greenwich (Nouvelle-Écosse)

Personnes présentes

Géraldine Arsenault

Yvon Fontaine

Gérald Boudreau

Beverly Palmeter

Anne Curry

Ernest Thibodeau

Personnes absentes

Mark Bannerman

Emily Lutz

Marilyn Perkins

Autres participants

Claude DeGrâce, direction générale (DG)

Helen Woodward, soutien aux finances

Tami McEvoy, soutien administratif

1. Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la séance

Beverly Palmeter, à la présidence de Le Paysage de Grand-Pré inc. (PGPI ou la Corporation), souhaite la bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance à 9 h 05, le quorum étant atteint.

2. Examen et adoption de l'ordre du jour

1. Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la séance
2. Examen et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la réunion du 12 mai 2022
4. Mesures découlant de procès-verbaux

5. Ratification des propositions approuvées par courriel
6. Examen des états financiers au 31 juillet 2022
- 6.b Partenariats avec d'autres organismes – dispositions financières**
7. Comptes rendus de comités permanents
 - a. Comité de l'éducation et du marketing
 - b. Comité de direction
 - c. Comité des finances et de l'audit
 - d. Comité de gouvernance et des mises en candidature
 - e. Comité consultatif technique
8. Concept d'expérience de visite et viabilité de PGPI
9. Compte rendu de la direction générale
- 10. Relève des administrateurs et administratrices**
11. Séance à huis clos
12. Calendrier des réunions du conseil
13. Table ronde
14. Sélection des dates des prochaines réunions du conseil
15. Levée de la séance

PROPOSITION : Adopter l'ordre du jour de la réunion du conseil, tel que modifié (**en gras**)

Proposition par Gérald Boudreau; appui par Anne Curry

Proposition adoptée; **résolution 22CA.Sept.08.001**

3. Approbation du procès-verbal de la réunion du 12 mai 2022

PROPOSITION : Approuver le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 12 mai 2022, tel que modifié

Proposition par Yvon Fontaine; appui par Géraldine Arsenault

Proposition adoptée; **résolution 22CA.Sept.08.002**

4. Mesures découlant de procès-verbaux

La direction générale (DG) résume les mesures résultant de la réunion du conseil d'administration du 12 mai 2022.

- a) Point 4. La présidence a envoyé une lettre à M. Andrew Murphy pour le remercier des services qu'il a rendus à PGPI.
- b) Point 4. La direction générale a envoyé une note aux administrateurs et administratrices pour leur rappeler de remplir l'auto-évaluation.

Il est noté que certaines auto-évaluations restaient en suspens. Aussi est-il suggéré que cette question fasse l'objet d'une discussion plus détaillée à huis clos.

c) Point 5. Une infolettre a été préparée et distribuée au début du mois de juin 2022. Cette infolettre a également été publiée sur le site Web de PGPI.

d) Point 5. Des invitations ont été envoyées au premier ministre de la Nouvelle-Écosse, Tim Houston, au ministre Dominic LeBlanc, à la ministre Arlene Dunn, au lieutenant-gouverneur, l'honorable Arthur LeBlanc, et au consul général de France Johan Schitterer, comme il avait été suggéré de le faire. Des invitations ont également été adressées aux organismes membres.

e) Point 6. Les modifications proposées au protocole d'entente par la Première Nation Glooscap ont été transmises au conseil et incluses dans la version modifiée du protocole, qui a été envoyée aux organismes membres.

f) Point 9. Comme les mandats d'Anne Curry, de Beverly Palmetter et de Marilyn Perkins prendront fin lors de l'assemblée annuelle des membres (AAM), la direction générale a envoyé une note, le 20 mai 2022, à la Première Nation Glooscap, à la Grand Pré & Area Community Association (association communautaire de la région de Grand-Pré) et au Grand Pre Marsh Body afin qu'ils proposent des candidats et candidates pour siéger au conseil d'ici le 15 août 2022.

g) Point 11. Le conseil d'administration ne s'étant pas réuni comme prévu à l'occasion du 10^e anniversaire du Paysage, les sujets du concept d'expérience de visite et de la viabilité de PGPI seront traités au cours de la réunion du conseil du 8 septembre 2022.

Il est mentionné que l'honorable Arthur J. LeBlanc, lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Écosse, a prononcé un discours éloquent lors des célébrations du 10^e anniversaire et que PGPI devrait s'efforcer d'obtenir une copie de cette allocution. Il est aussi noté que la présence de Son Honneur ainsi que celle de son épouse à ces célébrations ont rehaussé l'importance de l'événement et que leurs échanges amicaux avec des membres de la communauté locale ont été grandement appréciés.

MESURE : La direction générale demandera une copie du discours de Son Honneur.

5. Ratification des propositions approuvées par courriel

Les deux propositions suivantes ont été approuvées par un vote électronique (par courriel) par une majorité d'administrateurs et d'administratrices entre les 25 et 29 août 2022 :

PROPOSITION : Que le conseil approuve les états financiers vérifiés tels que présentés par le cabinet de comptables professionnels agréés Kent & Duffett pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022

Proposition par Mark Bannerman; appui par Géraldine Arsenault

Proposition adoptée; **résolution 22CA.Sept.08.003**

PROPOSITION : Que le conseil recommande aux membres que les comptables professionnels agréés du cabinet Kent & Duffett restent les auditeurs de Le Paysage de Grand-Pré inc. pour l'exercice 2022-2023

Proposition par Mark Bannerman; appui par Géraldine Arsenault

Proposition adoptée; **résolution 22CA.Sept.08.004**

Le conseil d'administration discute du transfert de fonds de la fiducie de financement vers PGPI, qui doit être achevé d'ici la fin novembre 2022. Il est convenu que PGPI conserverait le compte chez RBC Dominion – Valeurs mobilières pendant au moins six mois après le transfert. Il est suggéré de fournir à cette institution bancaire une copie de la politique en matière de placements de PGPI.

Le conseil d'administration discute du recrutement d'un ou d'une membre supplémentaire pour le Comité des finances et de vérification, et il est suggéré de sélectionner une personne dûment qualifiée au cours des prochains mois. Le conseil souhaiterait recevoir des recommandations de la part du Comité de gouvernance et des mises en candidature.

6. Examen des états financiers au 31 juillet 2022

Helen Woodward présente les états financiers.

Le conseil d'administration accepte de conserver les actifs à valeur nulle au bilan à titre informatif.

La présidence demande que les frais de déplacement des membres des comités permanents soient comptabilisés dans les dépenses du conseil d'administration, et non dans le dossier des communications et du marketing.

6.b Partenariats avec d'autres organismes – dispositions financières

Le conseil d'administration souligne l'importance de suivre des pratiques exemplaires et des procédures minutieuses dans le contexte des partenariats avec des organismes membres pour les demandes de financement. Il est suggéré qu'une entente décrivant les responsabilités de chaque partie soit mise en place avant de conclure un partenariat. Parcs Canada propose des modèles qu'il est possible d'utiliser pour établir de telles ententes.

La direction générale (DG) confirme que les demandes de subventions incluent normalement des services en nature.

MESURE : Géraldine Arsenault fournira des modèles d'ententes contractuelles à la DG.

Pause de 10 h à 10 h 10

7. Comptes rendus de comités permanents

a. Comité de l'éducation et du marketing

Un rapport « néant » est enregistré, car ce comité permanent ne s'est pas réuni depuis la dernière réunion du conseil d'administration.

b. Comité de direction

Un rapport « néant » est enregistré, car ce comité permanent ne s'est pas réuni depuis la dernière réunion du conseil d'administration.

c. Comité des finances et de l'audit

La présidence (Beverly Palmeter) présente le rapport du Comité des finances et de l'audit au nom de la présidente de celui-ci, Emily Lutz.

Le Comité a rencontré le cabinet de comptables professionnels agréés Kent & Duffett le 25 août 2022 afin de discuter des données financières de l'exercice 2021-2022. Ce cabinet a une nouvelle fois salué la qualité du travail d'Helen Woodward en tant qu'entrepreneure fournissant un soutien financier et félicité PGPI pour la présentation rigoureuse des états financiers.

La présidente demande que les propositions ratifiées par courriel figurant dans le rapport soient ajoutées au procès-verbal. (Voir le point 5 ci-dessus)

PROPOSITION : Que le conseil d'administration reçoive les états financiers produits au 31 juillet 2022

Proposition par Gérald Boudreau; appui par Ernest Thibodeau

Proposition adoptée; **résolution 22CA.Sept.08.005**

PROPOSITION : Que le conseil d'administration approuve la politique en matière de placements de PGPI

Proposition par Yvon Fontaine; appui par Gérald Boudreau

Proposition adoptée; **résolution 22CA.Sept.08.006**

PROPOSITION : Que le conseil d'administration reçoive le compte rendu du Comité des finances et de l'audit, tel que présenté

Proposition par Ernest Thibodeau; appui par Anne Curry

Proposition adoptée; **résolution 22CA.Sept.08.007**

MESURE : La DG retirera les mots renvoyant à la nature provisoire de la politique en matière de placements dans son libellé.

MESURE : Tami McEvoy créera une section protégée par mot de passe sur Sync afin que les administrateurs et administratrices puissent consulter les documents.

d. Comité de gouvernance et des mises en candidatures

Présentation par Gérald Boudreau, qui assume la présidence du Comité de gouvernance et des mises en candidature (CGMC)

Le CGMC a tenu une réunion le 19 mai 2022. Il recommande l'approbation par le conseil des documents suivants :

- a) Document d'orientation à l'intention des organismes membres et de leurs représentants;
- b) Document d'orientation à l'intention des nouveaux et nouvelles membres du conseil;
- c) Document d'orientation à l'intention des membres des comités permanents.

Le CGMC suggère également la tenue d'une brève séance lors de la prochaine assemblée annuelle des membres afin d'examiner le document d'orientation destiné aux organismes membres et à leurs représentants.

Le CGMC examinera les candidatures en vue du recrutement d'un nouvel administrateur ou d'une nouvelle administratrice au conseil d'administration.

Le CGMC précise que les nouveaux mandats et les politiques continueraient de relever de sa responsabilité, mais que des modifications à ces documents pourraient être recommandées au conseil par les comités permanents. Il est noté que les comités permanents devraient être en mesure de recommander de nouveaux et nouvelles membres directement au conseil. Le CGMC convient de revoir son propre mandat lors d'une prochaine réunion.

PROPOSITION : Approuver le document d'orientation à l'intention des organismes membres et de leurs représentants, tel que le recommande le CGMC

Proposition par Gérald Boudreau; appui par Anne Curry

Proposition adoptée; **résolution 22CA.Sept.08.008**

PROPOSITION : Approuver le document d'orientation à l'intention des nouveaux et nouvelles membres du conseil, tel que le recommande le CGMC
Proposition par Gérald Boudreau; appui par Ernest Thibodeau
Proposition adoptée; **résolution 22CA.Sept.08.009**

PROPOSITION : Approuver le document d'orientation à l'intention des membres des comités permanents, tel que le recommande le CGMC
Proposition par Gérald Boudreau; appui par Anne Curry
Proposition adoptée; **résolution 22CA.Sept.08.010**

PROPOSITION : Recevoir le compte rendu du Comité de gouvernance et des mises en candidature, tel que présenté
Proposition par Gérald Boudreau; appui par Ernest Thibodeau
Proposition adoptée; **résolution 22CA.Sept.08.011**

e. Comité consultatif technique

Anne Curry, présidente du Comité consultatif technique (CCT), explique qu'il n'y a pas eu de réunion de ce comité permanent depuis la dernière réunion du conseil d'administration, car les réunions prévues ont dû être annulées, faute de quorum.

Beverly Palmeter, à la présidence, remercie Anne Curry au nom du conseil d'administration pour les nombreuses et précieuses contributions qu'elle a apportées à PGPI pendant plusieurs années et souligne que son dévouement à l'égard de l'organisme a été très apprécié. Elle lui souhaite beaucoup de succès et de bonheur dans ses projets.

8. Concept d'expérience de visite et viabilité de PGPI

Concept d'expérience de visite – La direction générale (DG) présente un rapport concernant le concept d'expérience de visite pour le Paysage et la viabilité de PGPI. La DG note qu'un groupe consultatif a été créé pour travailler avec des consultants à la recherche de moyens de créer une expérience de visite qui mettrait en lumière la valeur universelle exceptionnelle (VUE) du site du patrimoine mondial du Paysage de Grand-Pré. Ce groupe consultatif était composé de huit (8) personnes et a tenu deux réunions (les 16 et 26 mai 2022) pour examiner le rapport sur le concept de l'expérience de visite et envisager des options pour aller de l'avant.

Après la première réunion du groupe consultatif, la DG a communiqué avec Parcs Canada pour discuter des conséquences possibles d'une suggestion visant la construction d'un centre

d'interprétation du Paysage sur le terrain appartenant à Parcs Canada (ancien entrepôt de pommes), en face du centre d'accueil existant.

Géraldine Arsenault, directrice de l'Unité de gestion du Nord du Nouveau-Brunswick chez Parcs Canada, a informé la DG, le 25 mai, que Parcs Canada était en train d'élaborer un nouveau plan de gestion pour le lieu historique national de Grand-Pré et acceptait d'étudier la possibilité d'agrandir le centre d'accueil afin de présenter la VUE du Paysage. La DG a également été informée que Parcs Canada envisagerait la construction d'un nouveau bâtiment, qui pourrait s'inspirer de l'ancienne gare, comme le suggère le rapport final sur le concept d'expérience de visite. Ces éléments d'information ont été communiqués au groupe consultatif le 26 mai. Ils ont été fort bien accueillis.

Le 16 juin 2022, les membres de la communauté ont été invités à participer à une journée portes ouvertes au Centre communautaire Horton, à Grand Pré, afin de donner leur avis sur les options envisagées pour le concept d'expérience de visite. Au total, seize (16) personnes ont participé à la journée portes ouvertes. Tels ont été les commentaires les plus marquants :

- Le soutien est mitigé pour le développement du parc d'observation, même si l'amélioration des panneaux d'interprétation, l'ajout d'un cercle de paix, l'aménagement de toilettes et d'un poste d'eau ainsi que l'agrandissement du parc communautaire méritent d'être pris en considération;
- Les participants au processus de consultation du public n'appuyaient pas l'idée d'un nouveau bâtiment servant de centre d'interprétation pour transmettre la VUE au parc d'observation ou à un autre endroit du Paysage;
- Les participants ont exprimé leur soutien à l'étude de l'expansion du centre d'accueil existant du lieu historique national de Grand-Pré afin de transmettre la VUE et d'orienter les visiteurs vers d'autres endroits du Paysage, en aidant à relier le tout.

Il est suggéré que le Comité de l'éducation et du marketing étudie une proposition visant à installer des panneaux supplémentaires pour diriger les visiteurs vers le parc d'observation depuis la route 1 (à la fois dans les directions est et ouest).

On constate une certaine confusion entre le Paysage et le lieu historique national, qui pourrait être causée par le grand panneau de Parcs Canada situé dans le parc d'observation.

La direction générale (DG) informe le conseil de sa rencontre avec la Société nationale de l'Acadie et souligne que, bien que l'élaboration d'une expérience de visite qui transmettrait la valeur universelle exceptionnelle (VUE) du Paysage suppose la participation de plusieurs partenaires, le dialogue devrait se poursuivre entre la communauté acadienne, le Paysage de

Grand-Pré inc. (PGPI) et Parcs Canada concernant le rôle, le cas échéant, du lieu historique national de Grand-Pré dans le cadre de cette initiative.

Géraldine Arsenault confirme que Parcs Canada souhaite explorer des initiatives visant à mieux présenter le Paysage au centre d'accueil existant du lieu historique national de Grand-Pré. Parcs Canada a également accepté d'étudier l'idée d'édifier une structure le long de la voie ferrée qui pourrait servir d'espace polyvalent comprenant un volet d'interprétation ainsi que des installations pour les oTENTiks.

Viabilité de PGPI – La présidence ouvre la discussion sur la viabilité de la Corporation (PGPI).

Comme il en a été fait mention, la direction générale (DG) souligne qu'une campagne de financement devrait s'articuler autour d'un projet substantiel, comme la construction d'un bâtiment ou d'une structure, et non simplement autour des besoins opérationnels de PGPI.

Il est suggéré que le Comité de l'éducation et du marketing (CEM) se penche immédiatement sur l'enjeu que représente une meilleure promotion de PGPI. Il est aussi suggéré d'élaborer un plan de marketing et d'envisager l'embauche d'un expert dans ce domaine. De plus, il est proposé au CEM de recruter une personne qui serait responsable des aspects liés au tourisme.

Le conseil d'administration convient que le CEM pourrait former un sous-comité qui se consacrerait exclusivement à la promotion du Paysage.

Le conseil d'administration s'interroge sur la rentabilité d'une campagne de financement et suggère que l'on étudie la possibilité de renouveler l'aide financière du gouvernement de la Nouvelle-Écosse. Il est convenu que la DG communiquerait avec celui-ci pour entamer des discussions à ce sujet.

MESURE – La DG inscrira la viabilité de PGPI à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil.

9. Compte rendu de la direction générale

Le compte rendu est présenté Claude DeGrâce, qui assure la direction générale de PGPI.

Le conseil d'administration fait remarquer que la valeur universelle exceptionnelle (VUE) approuvée par le Comité du patrimoine mondial avait une portée plus limitée que celle suggérée par Nomination Grand-Pré. Il est suggéré que PGPI fasse la promotion du Paysage

dans son ensemble, y compris le paysage agricole vivant, le rôle de l'organisme Grand Pre Marsh Body et l'importance de ce lieu de commémoration emblématique pour la diaspora acadienne.

Célébrations des 10^e et 100^e anniversaires

Les célébrations du 10^e anniversaire ont été bien suivies, en particulier par les résidents de la communauté locale. Le barbecue et la cérémonie au parc d'observation ont attiré un grand nombre de personnes. Le 1^{er} juillet, le député fédéral de Kings–Hants, Kody Blois, s'est joint aux agriculteurs pour discuter de l'importance de l'agriculture sur le territoire du Paysage de Grand-Pré.

PGPI a eu le plaisir de parrainer un concert très couru de Sirène et Matelot (Lennie Gallant et Patricia Richard) au lieu historique national de Grand-Pré le 31 juillet 2022 dans la foulée des activités organisées pour souligner le 100^e anniversaire de l'église-souvenir. Il est noté que ces célébrations ont été rendues possibles grâce au soutien financier des gouvernements du Canada et de la Nouvelle-Écosse ainsi que de la municipalité du comté de Kings.

Proposition de mise à jour du plan stratégique de PGPI

Glyn Bissix, Ph.D., professeur au département de développement communautaire et au programme d'études sur l'environnement et la durabilité de l'Université Acadia, a communiqué avec PGPI. Il souhaite que la Corporation participe au cours de planification stratégique communautaire de son université. La DG étudiera la possibilité d'aller de l'avant avec ce projet, qui aboutirait à la révision et à la mise à jour du plan stratégique de PGPI.

Correspondance

La présidence a envoyé une lettre à Andrew Murphy pour le remercier de ses services en tant que membre du conseil et président du Comité des finances et de vérification.

PGPI a reçu une lettre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique indiquant que le projet d'élaboration d'un concept d'expérience de visite et d'une étude de faisabilité était terminé et que le dossier était clos.

Médias et relations publiques

La direction générale (DG) a accordé une interview de 9 minutes à l'émission Le Réveil – Nouvelle-Écosse, sur les ondes de Radio-Canada, au sujet du 10^e anniversaire du Paysage.

De plus, la DG a contribué à la production d'une vidéo d'une minute sur le 10^e anniversaire. En collaboration avec Parcs Canada, PGPI a produit du matériel pour une vidéo réalisée afin de souligner le 50^e anniversaire de la Convention du patrimoine mondial.

Le 14 juillet, la DG a passé la matinée avec une équipe de tournage engagée par le ministère de l'Agriculture de la Nouvelle-Écosse pour produire une vidéo sur les terres endiguées dans le cadre du programme Agriculture en classe.

Plan opérationnel

La DG fait état de plusieurs mesures en ce qui a trait au plan opérationnel.

PROPOSITION : Que la direction générale travaille avec Parcs Canada et le Comité de l'éducation et du marketing à l'élaboration d'un plan pour passer aux prochaines phases du concept d'expérience de visite, y compris une promotion plus soutenue du Paysage Proposition par Gérald Boudreau; appui par Ernest Thibodeau
Proposition adoptée; **résolution 22CA.Sept.08.012**

PROPOSITION : Que la direction générale poursuive la collaboration avec le programme de développement communautaire de l'Université Acadia afin de sonder, avec le Comité de direction, la possibilité d'aller de l'avant avec un projet qui aboutirait à l'examen et à la mise à jour du plan stratégique de PGPI
Proposition par Gérald Boudreau; appui par Anne Curry
Proposition adoptée; **résolution 22CA.Sept.08.013**

PROPOSITION : Recevoir le compte rendu de la DG, tel que présenté
Proposition par Gérald Boudreau; appui par Ernest Thibodeau
Proposition adoptée; **résolution 22CA.Sept.08.014**

Pause-repas de midi à 12 h 35

10. Relève des administrateurs et administratrices

Beverly Palmeter, à la présidence du conseil, s'exprime sur les pratiques exemplaires concernant la relève au sein de conseils d'administration, en particulier lorsque l'administrateur ou l'administratrice quittant un conseil est membre de plusieurs comités. Elle signale que trois postes doivent être renouvelés lors de la prochaine assemblée générale annuelle des membres, le sien (Beverly Palmeter) ainsi que ceux d'Anne Curry et de Marilyn Perkins.

Étant donné que le mandat de l'administratrice ou de l'administrateur à la présidence du conseil devra être renouvelé lors de l'assemblée annuelle des membres, une discussion s'ensuit concernant la procédure d'élection, et ce, non seulement pour la présidence, mais aussi pour les autres membres du conseil d'administration. Il est convenu que Gérald Boudreau, à la vice-présidence du conseil, convoquerait une réunion du conseil d'administration pour l'élection des membres à ces postes.

PROPOSITION : Qu'une réunion virtuelle du conseil ait lieu dans les deux semaines afin d'élire les membres du conseil, de nommer les représentants des administrateurs dans les comités permanents et de nommer les signataires autorisés du compte bancaire

Proposition par Gérald Boudreau; appui par Yvon Fontaine

Proposition adoptée; **résolution 22CA.Sept.08.015**

11. Séance à huis clos

PROPOSITION : Poursuivre la réunion à huis clos à 13 h 06

Proposition par Ernest Thibodeau; appui par Géraldine Arsenault

Proposition adoptée; **résolution 22CA.Sept.08.016**

PROPOSITION : Mettre fin à la réunion à huis clos à 13 h 32

Proposition par Gérald Boudreau; appui par Anne Curry

Proposition adoptée; **résolution 22CA.Sept.08.017**

PROPOSITION : Que le conseil accepte la demande de la Première Nation Glooscap pour que PGPI participe à des activités promotionnelles concernant un prochain Mawio'mi qui aura lieu à l'école secondaire Horton

Proposition par Ernest Thibodeau; appui par Yvon Fontaine

Proposition adoptée; **résolution 22CA.Sept.08.018**

PROPOSITION : Que le Comité de direction soit autorisé, au nom de PGPI, à conclure un accord pour le transfert de fonds de la Fiducie de financement du site du patrimoine mondial de l'UNESCO de Grand-Pré à Paysage de Grand-Pré inc.

Proposition par Yvon Fontaine; appui par Géraldine Arsenault

Proposition adoptée; **résolution 22CA.Sept.08.019**

12. Calendrier du conseil (report à la prochaine réunion du conseil)

13. Table ronde (report à la prochaine réunion du conseil)

14. Sélection des dates des prochaines réunions du conseil (report à la prochaine réunion du conseil, dont la tenue est prévue en mode virtuel au cours des deux semaines à venir)

15. Levée de la séance

PROPOSITION : Lever la séance du conseil d'administration à 13 h 40

Proposition par Anne Curry; appui par Gérald Boudreau

Proposition adoptée; **résolution 22CA.Sept.08.020**

Date d'approbation par le conseil d'administration : **Résolution 22CA.Nov.30.002**

Signature : _____
Géraldine Arsenault, secrétaire